

Droit à l'image : autorisation d'utilisation de clichés photographiques ou d'images enregistrées

Je soussigné(e)

responsable légal(e) de l'élève

de la classe de

Déclare autoriser le lycée Aiguerande (Belleville) à utiliser à titre gracieux des clichés photographiques ou des images enregistrées réalisées durant les activités scolaires et

me représentant

représentant mon enfant

Cette utilisation ne peut être faite que dans un strict cadre scolaire ou pédagogique, pour tous usages incluant la communication, la presse et l'édition dans l'intérêt du lycée et des élèves : bulletin de présentation de l'établissement, fiche de présentation d'une classe, trombinoscope, documents de présentation de l'établissement ou d'une activité scolaire, journal ou site Internet du lycée, information sur une activité pédagogique ou périscolaire, articles de presse, page facebook HR Aiguerande.

L'utilisation se fera sur tout support nécessaire à la présentation indiquée (sur papier, support analogique ou support numérique).

Cette autorisation ne concerne que l'année scolaire en cours ou la durée de la vie de la présentation concernée (bulletin, trombinoscope, site Internet, CD-ROM, ...).

Les images fixes ou animées ne seront ni communiquées à d'autres personnes, ni vendues, ni utilisées à d'autres fins que celles précitées.

Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques qui me concernent ou qui concernent mon enfant est garanti. Je pourrai donc à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et je dispose du droit de retrait de ces images si je le juge utile.

<p>Date et signature du chef d'établissement</p> <p style="text-align: center;">Mme Sylvie CROZAT, Provisseure</p>	<p>Date et signature de la personne responsable (responsable légal de l'élève)</p>
---	---